



**PRÉFÈTE
DE LA SOMME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Cabinet
Bureau de la sécurité intérieure
Pôle sécurité publique**

Amiens, le 21 février 2021.

La Préfète de la Somme

à

Destinataires in fine

OBJET : appel à projets 2021 pour la mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA).

Dans le cadre de la feuille de route contre les conduites addictives en région Hauts-de-France adaptant aux spécificités locales les orientations du plan gouvernemental de mobilisation contre les addictions 2018-2022, je vous informe qu'a été mis en ligne l'appel à projets 2021 pour la MILDECA.

Le présent appel à projet à vocation à soutenir les projets répondant aux enjeux suivants :

- Les actions de prévention des addictions dans le milieu professionnel et la facilitation du retour vers l'emploi des personnes souffrant d'addictions ;
- Les actions à destination des femmes (notamment la prévention des troubles liés à l'alcoolisation materno-foetale) ;
- L'accompagnement des publics exposés à la délinquance ou à la récidive du fait de la consommation de produits psychoactifs et à la prévention du trafic de produits stupéfiants ;
- Les actions de lutte contre les addictions dans le milieu étudiant ;
- Les actions de prévention des addictions sans substance (jeux vidéos, internet, réseaux sociaux, jeux d'argent et de hasard) à destination des jeunes et des adultes ;
- Les projets visant au renforcement des compétences psychosociales des jeunes et de la formation de leurs parents ;
- Les actions destinées à la prévention des phénomènes de violences conjugales ;
- Les actions mises en œuvre par les collectivités dans le cadre de leur stratégie locale de prévention de la délinquance et en partenariat avec les autres acteurs du CLSPD ou d'une charte label fête ;

L'ensemble des documents nécessaires pour candidater à cet appel à projets est dès à présent disponible sur le site internet de la préfecture de la Somme (<https://www.somme.gouv.fr/tags/view/Les+dossiers>). La date limite de dépôt des dossiers a été fixée au **2 avril 2021**.

Afin de tenir compte des particularités des territoires composant la région Hauts-de-France, il conviendra d'adapter les actions afin de toucher les secteurs les plus impactés. Une attention particulière sera portée aux projets menés dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, les zones de sécurité prioritaire, les zones d'éducation prioritaires, ainsi qu'en milieu rural.

Mes services se tiennent à votre entière disposition pour vous apporter toute information complémentaire et vous assister dans le dépôt de dossiers.

Merci de votre mobilisation.

Tous cordialement,

La préfète,

Muriel Nguyen

Muriel